**FICHE D’INSCRIPTION A L’ACTIVITE « ATELIERS D’INITIATION A LA MAGIE »**

**POUR L’ANNEE 2023/2024 ECOLE SAINT FRANCOIS**

**Remplir une fiche par enfant inscrit.**

**PARENT RESPONSABLE :**

Nom : ..................................................... Prénom : .................................................

Adresse : ..................................................................................................................

Code postal : ………………………………………….. Ville : ………………………………………………..

Tél Dom. : ...............................................

Tél Prof. : ................................................

Tél Mobile : ............................................

Mail : ......................................................

Désire inscrire mon enfant à l’activité « Ateliers d’initiation à la magie » pour l’année 2023/2024 aux cours hebdomadaires du :

* Jeudi de 11h30 à 12h15 pour les CM1 et CM2
* Jeudi de 12h30 à 13h15 pour les CP/ CE1/CE2

Les cours auront lieu du jeudi 05/10/2023 au jeudi 23/05/2024 inclus sur la période scolaire (pas de cours pendant les vacances scolaires).

**\* En fonction du nombre d’inscriptions, nous nous réservons le droit de ne pas maintenir l’activité proposée (minimum de 15 enfants inscrits sur l’ensemble des deux cours pour permettre le maintien des cours). Nous informerons les familles déjà inscrites et leur redonnerons les dossiers d’inscription ainsi que le règlement par chèque. Nous pourrons aussi modifier les tranches d’âge des groupes pour permettre le maintien des cours selon les inscriptions.**

**NOM et Prénom de l’enfant :** .........................................................................................

Niveau de classe pour l’année 2023/2024 : ……………………….

Date de naissance : ................................................

L’inscription de chaque enfant sera définitive à réception de l’intégralité du règlement par le biais d’un chèque de 215€ encaissé à confirmation des groupes ou de trois chèques groupés selon les modalités suivantes : un premier chèque de 95 € qui sera encaissé à confirmation des groupes accompagné de deux chèques de 60€ qui seront encaissés respectivement début octobre 2023 et début décembre 2023. Le règlement devra être effectué à l’ordre d’Elliot VERSCHUEREN.

L'OGEC demandera 10€ de frais de fonctionnement par an et par enfant inscrit. Le mode de règlement sera le même que pour les frais de scolarité.

**Demande de facture acquittée :**

J’ai besoin d’une facture acquittée : celle-ci sera remise début décembre, dès l’encaissement du dernier chèque de règlement.

* OUI
* NON

**Informations médicales :**

* L’enfant bénéficie-t-il d’un P.A.I en lien avec l’activité ? (Si oui, le joindre) : ………………….
* Indiquez toute information médicale utile au bon déroulement de l’activité pour votre enfant et les précautions à prendre si besoin : ………………………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Autorisation Droit à l’image**

Je soussigné(e) .....................................................................................................................................................

Représentant légal de mon enfant .....................................................................................................................................................

Autorise l’école Saint François et l’intervenant de l’activité « Ateliers d’initiation à la magie » à publier sur le site internet de l’école, sur l’application Ecole Directe ou sur le P’tit Carnet (journal de l’école), les photos de mes enfants prises dans le cadre de l’activité :

* OUI
* NON

**Autorisation médicale**

Je soussigné(e)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Représentant légal de mon enfant

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Autorise l’intervenant de l’activité, Mr Elliot VERSCHUEREN, à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d’urgence médicale.

**Règlement intérieur :**

L’inscription à l’activité « Ateliers d’initiation à la magie » implique l’acceptation du règlement intérieur lié à cette activité et consultable avec le dossier d’inscription à l’onglet « Ateliers d’initiation à la magie » des activités périscolaires 2023.2024.

J’ai lu et accepte les conditions du règlement intérieur.

Fait à , le

Signature du ou des parents

(précédée de la mention « lu et approuvé »)